

AFFAIRE N° 44/5. - Centre Municipal de MONTGAILLARD.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre en date du 17 Novembre dernier, Madame GERBITH, propriétaire à MONTGAILLARD, m'a fait savoir que la nouvelle construction destinée à recevoir le Centre Municipal de Montgaillard était terminée et qu'il convenait d'y faire transférer le compteur électrique et le téléphone qui étaient installés dans l'ancien local.

Madame GERBITH a sollicité par la même occasion une augmentation de son loyer qui avait été fixé à 6 000 Frs par mois depuis 1960.

L'intéressée met à la disposition de la Commune une grande salle de 6 m x 3 m dans un immeuble neuf à la place des deux petites pièces de 2 m 50 x 3 m qui ont été démolies.

J'estime, Mesdames et Messieurs, que son loyer pourrait être porté de 6 000 Frs à 8 000 Frs compte tenu de ce qu'il s'agit d'un immeuble neuf.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé*  
*Le Maire le 14 décembre 1969*  
*Le Secrétaire Général*  
*après M. Kestler*  
*pour copie certifiée conforme*  
*Le Directeur des Affaires Financières*  
*Ch. Berprou*